

Une légère augmentation des effectifs a été constatée lors de l'exercice écoulé, ce qui met du baume au cœur de ceux qui s'investissent au quotidien pour faire fonctionner le club, tant sur le plan administratif que dans les activités.

Si l'activité ski de montagne compte un nombre important d'initiateurs formés et recyclés, les activités randonnée pédestre et raquettes à neige souffrent d'un manque cruel d'initiateurs nouveaux ou recyclés. Si ce déficit perdure, le club rencontrera très bientôt un véritable problème pour établir des programmes attrayants de randonnée.

Je tiens à rappeler que le CAF n'est pas une entreprise commerciale mais une association à but non lucratif fonctionnant avec ses adhérents. Chacun doit se sentir concerné et s'investir selon ses possibilités.

S'investir,

Ce n'est pas uniquement prendre des responsabilités dans les activités mais aussi concourir à leur bon fonctionnement par un état d'esprit le favorisant et valorisant l'image du club.

C'est promouvoir le club en tout lieu et en toute circonstance.

C'est manifester un esprit de loyauté, de solidarité, d'amitié et de soutien.

C'est avoir des contacts francs et constructifs avec les responsables, notamment en cas de désaccord.

C'est faire du club un lieu de détente où il fait bon se rendre et pratiquer les activités dans une ambiance amicale.

C'est s'intéresser au club et être à l'écoute des besoins qui émergent pour apporter ses idées et peut-être participer.

Tous les membres du club ne peuvent s'impliquer dans sa gestion tant administrative que sportive mais tous peuvent apporter leur soutien lors d'actions spécifiques ou au quotidien.

En retour le club, fort de cette homogénéité, apporte à ses membres ce qu'ils en attendent.

Je compte sur vous pour donner un nouvel élan à cette grande famille qu'est le CAF. L'assemblée générale est l'occasion propice pour que chacun puisse s'exprimer et le club vous est ouvert tout au long de l'année.

Le Président,

Bernard MOLLET